

SÉLECTION DES ÉTABLISSEMENTS 2009-2010

Chaque année, un certain nombre d'établissements sont sélectionnés par l'Ordre pour une visite de ses membres. La sélection des établissements par les membres du CIP répond de considérations diverses (signalements, chronologie des visites ou absence de visite antérieure).

Des visites seront effectuées en 2009-2010, dans différents types d'établissements, tels que :

- › centres de santé et de services sociaux (CSSS)* ;
- › établissements privés.

* CSSS regroupe généralement les CHSGS, CHSLD et les CLSC

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EXERCICE DE LA PROFESSION

La compétence d'une infirmière auxiliaire se reconnaît par l'exercice de sa profession selon les normes exigées. Elle doit posséder les connaissances, les attitudes, le jugement et les habiletés nécessaires. Elle doit également s'acquitter adéquatement des tâches inhérentes à ses fonctions d'infirmière auxiliaire dans un secteur donné.

Les objectifs poursuivis par le programme de visites de surveillance générale sont les suivants :

- › promouvoir certains aspects fondamentaux auprès des membres tels que la compétence (connaissances et habiletés, jugement, attitude), le respect des règles de déontologie et d'éthique, ainsi que la responsabilité.
- › repérer et signaler les situations qui ont une incidence sur la qualité des soins et services offerts à la population.
- › inciter les membres à se conformer aux normes généralement reconnues régissant l'exercice de la profession (Indicateurs de la compétence et Code de déontologie).
- › promouvoir le perfectionnement professionnel des infirmières auxiliaires.

La visite d'inspection permet d'encourager les efforts et la rigueur des infirmières auxiliaires dans la poursuite des objectifs fixés par le programme. Par conséquent, elle contribue à promouvoir leur rôle tout en veillant à la protection du public.



**ORDRE DES INFIRMIÈRES
ET INFIRMIERS AUXILIAIRES
DU QUÉBEC**

531, Sherbrooke Est
Montréal (Québec)
H2L 1K2

Téléphone
514 282-9511 /
1 800 283 9511, poste 231

Télécopieur
514 282-1517

www.oiaq.org

INSPECTION PROFESSIONNELLE

VISITES DE SURVEILLANCE GÉNÉRALE DE L'EXERCICE DE LA PROFESSION D'INFIRMIÈRE AUXILIAIRE DU QUÉBEC

INSPECTION PROFESSIONNELLE PROGRAMME DE SURVEILLANCE GÉNÉRALE DE L'EXERCICE DE LA PROFESSION D'INFIRMIÈRE AUXILIAIRE DU QUÉBEC¹

par Manon Boisvert, inf. aux., directrice du Service de l'inspection professionnelle et secrétaire du Comité d'inspection professionnelle (CIP).

Afin d'assurer la protection du public, le Code des professions prévoit divers mécanismes applicables à tous les ordres professionnels, dont l'un consiste en la mise sur pied d'un système de surveillance de la qualité de l'exercice professionnel par ses membres.

Le Code des professions impose donc l'obligation d'instituer un Comité d'inspection professionnelle (CIP), lequel a pour mandat de surveiller l'exercice de la profession par ses membres et d'exercer tous les autres pouvoirs prévus par les articles 109 à 115 du Code des professions.

À cette fin, le Conseil d'administration d'un ordre professionnel doit déterminer par règlement, la composition, le nombre de membres et la procédure du comité.

L'objectif de l'inspection professionnelle est donc d'assurer la protection du public et d'aider les infirmières auxiliaires à maintenir et à améliorer leur compétence. C'est dans ce cadre et cet état d'esprit que le programme de visites de surveillance générale est mis en œuvre par l'action conjointe du CIP et du Service de l'inspection professionnelle.

Sous l'autorité du CIP, des membres provenant de différentes régions du Québec agissent à titre d'inspecteurs. Ces derniers sont nommés par le Conseil d'administration de l'Ordre et leur mandat de deux ans est renouvelable.

¹ Le générique féminin est utilisé dans cette publication sans discrimination à l'égard du genre masculin et ce, dans l'unique but d'alléger le texte.



Ordre des infirmières
et infirmiers auxiliaires
du Québec

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS AU CALENDRIER 2009 ▶ 2010

BAS-SAINT-LAURENT ET GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE

<i>Mont-Joli</i> CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA MITIS	59
<i>Notre-Dame-du-Lac</i> CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE TÉMISCOUATA	
<i>Rivière-Bleue</i> • Centre d'hébergement de Rivière-Bleue	13
<i>Saint-Louis-du-Ha! Ha!</i> • Centre d'hébergement de Saint-Louis-du-Ha! Ha!	16
<i>Saint-Michel-du-Squatec</i> • Centre d'hébergement de Squatec	8
<i>Pohénégamook</i> • CLSC de Pohénégamook	10
<i>Notre-Dame-du-Lac</i> • Hôpital de Notre-Dame-du-Lac	30

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN ET CÔTE-NORD

<i>Sept-Îles</i> CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE SEPT-ÎLES • Hôpital et Centre d'hébergement de Sept-Îles	2 45
---	---------

LAURENTIDES – LANAUDIÈRE

<i>Sainte-Adèle</i> CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DES PAYS-D'EN-HAUT	5
<i>Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson</i> • Centre d'hébergement Manoir de la Pointe Bleue	19
<i>Saint-Sauveur</i> LES RÉSIDENCES DESJARDINS	22
<i>Joliette</i> LES ENTREPRISES SYMEL INC. • Château Jouvence	8 4

CAPITALE-NATIONALE

<i>Québec</i> CENTRE HOSPITALIER NOTRE-DAME DU CHEMIN INC.	17
<i>La Malbaie</i> CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE CHARLEVOIX • Hôpital de la Malbaie • Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de la Malbaie • Centre d'hébergement Bellerive • CLSC de la Malbaie	24 1 16 3
<i>Baie-Saint-Paul</i> • Hôpital de Baie-Saint-Paul • Centre d'hébergement Pierre-Dupré	58 21
<i>Clermont</i> • Centre d'hébergement de Clermont	16
<i>Saint-Siméon</i> • Centre d'hébergement de Saint-Siméon	2
<i>L'Isle-aux-Coudres</i> • CLSC de l'Isle-aux-Coudres	1
<i>Québec</i> LES RÉSIDENCES ALLEGRO • Le Manoir et les Cours de l'Atrium	12
<i>Sainte-Foy</i> RÉSIDENCE LA ROSERAIE STE-FOY	11

MAURICIE

<i>Trois-Rivières</i> CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE TROIS-RIVIÈRES • Centre Cloutier-du Rivage • Résidence Cooke • Résidence Joseph-Denys • Résidence la Providence • Résidence Louis-Denoncourt • Centre de services de l'horloge	18 50 58 28 8 25 10
---	---------------------------------------

CHAUDIÈRE-APPALACHES

<i>Saint-Romuald</i> CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU GRAND LITTORAL • CLSC de Saint-Romuald	18 3
<i>Lévis</i> • Centre d'hébergement de Lévis • CLSC de Lévis • Centre de jour de Lévis	26 17 1
<i>Saint-Anselme</i> • Centre d'hébergement de Saint-Anselme	8
<i>Saint-Apollinaire</i> • Centre d'hébergement de Saint-Apollinaire	6
<i>Sainte-Claire</i> • Centre d'hébergement de Sainte-Claire	9
<i>Sainte-Croix</i> • Centre d'hébergement de Sainte-Croix	7
<i>Sainte-Hénédine</i> • Centre d'hébergement de Sainte-Hénédine	8
<i>Saint-Flavien</i> • Centre d'hébergement de Saint-Flavien	10
<i>Saint-Gervais</i> • Centre d'hébergement de Saint-Gervais	10
<i>Saint-Isidore</i> • Centre d'hébergement de Saint-Isidore	10
<i>Saint-Raphaël</i> • Centre d'hébergement de Saint-Raphaël	16
<i>Saint-Sylvestre</i> • Centre d'hébergement de Saint-Sylvestre	8
<i>Charny</i> • Centre Paul-Gilbert – Centre d'hébergement de Charny	70
<i>Saint-Lazare-de-Bellechasse</i> • CLSC de Saint-Lazare-de-Bellechasse	1
<i>Sainte-Marie</i> • CLSC et Centre d'hébergement de Sainte-Marie • CLSC de Sainte-Marie	7 1

ESTRIE

<i>Weedon</i> CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS • Centre d'hébergement de Weedon	3 15
<i>East Angus</i> • Centre d'hébergement d'East Angus	8

MONTÉRÉGIE

<i>La Prairie</i> RÉSIDENCE LA BELLE ÉPOQUE	12
--	----

MONTRÉAL – LAVAL

<i>Montréal</i> CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX LUCILLE-TEASDALE • Centre d'hébergement de la Maison-Neuve • Centre d'hébergement Eloria-Lepage • Centre d'hébergement J.-Henri-Charbonneau • Centre d'hébergement Jeanne-le Ber • Centre d'hébergement Marie-Rollet • Centre d'hébergement Robert-Cliche • Centre d'hébergement Rousselot • CLSC de Rosemont	23 22 30 42 69 12 16 24 1
<i>Côte-Saint-Luc</i> LA CORPORATION DU CENTRE HOSPITALIER GÉRIATRIQUE MAIMONIDES • Centre hospitalier gériatrique Maimonides	99
<i>Montréal</i> CARREFOUR PROVIDENCE	32
<i>Laval</i> LES RÉSIDENCES ALLEGRO • Résidence des Écores	7